

## AVIS PUBLIC

### SÉANCES ORDINAIRES 2024

---

**AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE CLARENCEVILLE, HENRYVILLE, LACOLLE, MONT-SAINT-GRÉGOIRE, NOYAN, SAINT-ALEXANDRE, SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, SAINT-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX, SAINT-SÉBASTIEN, SAINT-VALENTIN, SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE ET VENISE-EN-QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU**

---

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que les membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu siégeront à compter de 9h00, les 6 février, 5 mars, 2 avril, 30 avril, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1er octobre, 19 novembre et 3 décembre 2024, et les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu à compter de 19h30, les 10 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 9 octobre, 27 novembre et 11 décembre 2024.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce quinzième jour de décembre 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Joane Saulnier